



**BUDGET 2014-2015
COMMUNIQUÉ N°5
#budgetQc**

BUDGET 2014-2015

La culture : à la fois reflet de notre identité et moteur économique

Québec, le 20 février 2014 – L'identité québécoise se reflète en bonne partie dans notre culture. En plus de nous distinguer et de nous permettre de rayonner dans le monde, la culture constitue un puissant moteur de notre économie. À l'occasion du dépôt du budget 2014-2015, le ministre des Finances et de l'Économie annonce une série de mesures qui témoignent du soutien indéfectible du gouvernement à l'égard du secteur culturel.

150 millions de dollars pour la Stratégie culturelle numérique

Pour les organismes culturels, la révolution numérique représente un défi crucial d'adaptation aux nouveaux moyens d'information et de communication. Ainsi, le gouvernement investira 150 millions de dollars pour soutenir les organismes culturels qui doivent prendre le virage technologique. Les sommes investies serviront notamment au remplacement de l'équipement actuel par de l'équipement numérique.

La Stratégie culturelle numérique sera rendue publique prochainement par le ministre de la Culture et des Communications.

Pérennisation du programme Mécénat Placements Culture

En octobre 2013, le ministre de la Culture et des Communications a annoncé la bonification du programme Mécénat Placements Culture. Cette initiative faisait suite à l'une des recommandations du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle, présidé par M. Pierre Bourgie, dont le rapport a été déposé en juin dernier.

« Afin de répondre à une bonne partie des besoins de financement des organismes culturels, un prélèvement de 5 millions de dollars par année provenant de la taxe spécifique sur le tabac sera dorénavant destiné à ce programme pour en assurer la pérennité », a déclaré le ministre Marceau.

Un financement maintenu pour l'Orchestre symphonique de Montréal

Le gouvernement confirme qu'il renouvellera l'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et Loto-Québec pour le financement de l'Orchestre symphonique de Montréal. Les modalités de l'entente seront dévoilées prochainement par le ministre de la Culture et des Communications.

Un appui indéfectible au financement des infrastructures culturelles

Au cours des dernières semaines, il y a eu plusieurs annonces de financement des infrastructures culturelles. À cet égard, la première ministre a récemment donné le coup d'envoi de l'agrandissement du Musée d'art contemporain de Montréal, un projet qui bénéficiera d'une contribution gouvernementale de 18,9 millions de dollars.

À Québec, le gouvernement a accordé 30 millions de dollars au projet du théâtre Le Diamant de Robert Lepage. La remise aux normes de la Chapelle historique du Bon-Pasteur bénéficiera d'une aide gouvernementale afin d'en permettre la réouverture au public. « Une contribution de 20 millions de dollars sera faite pour la construction du complexe culturel de Longueuil », a annoncé le ministre Marceau.

Un soutien à la lecture, aux livres et aux librairies

Le gouvernement a récemment rendu publique sa position dans le débat sur le prix de vente des livres. À cet égard, le gouvernement déposera un projet de loi encadrant le prix des livres neufs imprimés et numériques.

Cette mesure contribuera à protéger l'identité et la culture québécoises, en plus de soutenir un secteur de l'industrie culturelle dont dépendent 12 000 emplois et près de 800 millions de dollars de retombées annuelles.

« Fondement de l'identité québécoise, instrument de rayonnement à travers le monde et important secteur d'activité créateur d'emplois et de richesse, la culture joue un rôle essentiel au développement du Québec », a tenu à rappeler le ministre Marceau.

- 30 -

Source : Mélanie Malenfant
Directrice adjointe et attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
et de l'Économie
418 643-5270 ou 514 873-5363